4. - Production Industrielle

L'Energie

1. Energie Electrique

DATES	Production totale		ORIGINE			
			Hydraulique		Thermique	
	Millions de kwh	Indice 100 en 1939	Millions de kwh	Indice 100 en 1939	Millions de kwh	Indice 100 en 1939
1939 - Moyenne mensuelle.....	13,3	100	12,3	100	1,0	100
1946 » »	20,4	154	11,8	97	8,6	860
1947 - Janvier	24,5	184	12,1	98	12,4	1.240
» Février	23,0	173	14,9	121	8,1	810
» Mars	25,3	190	18,0	146	7,3	730
» Moy. mens. 1er trimestre..	24,3	182	15,0	122	9,3	927

SOURCES. — (1) Direction de la Production Industrielle et des Mines.

2. Charbon

	1939 Moyenne Mensuelle	1946 Moyenne Mensuelle	1947			
			Janvier	Février	Mars	1er trimestre Moyenne mensuelle
Extraction (1)						
Chiffre absolu (milliers de tonnes)	11,1	18,5	22,5	21,8	22,1	22,1
Indice (100 en 1939)	100	166	202	196	199	199
Charbon livré						
Pour l'agglomération (milliers de tonnes)	»	0,9	1,6	3,1	3,4	2,7
Pour la vente »	»	17,2	20,2	18,0	18,1	18,7
Production des usines annexes (1)						
Boulets, briquettes (milliers de tonnes).....	»	1,9	3,5	6,6	7,2	5,7
Stocks en fin de mois sur le carreau des mines (1)						
Anthracite (milliers de tonnes)	»	29,5	20,0	16,6	15,9	17,5
Importation (2) »	10,1	10,7	9,0	30,3	10,8	16,7
Exportation (2) »	11,2	13,8	18,9	14,9	15,2	16,3

SOURCES. — (1) Direction de la Production Industrielle et des Mines.
(2) Statistiques douanières.

Matériaux de Construction

DATES	CIMENTS				BOIS		FERS	
	Production (1) (tonnes)	Indice 100 en 1939	Importation (2) (tonnes)	Indice 100 en 1939	Importation (2) (tonnes)	Indice 100 en 1939	Importation (2) (tonnes)	Indice 100 en 1939
1939. Moyenne mensuelle	13.000	100	3.959	100	4.454	100	2.958	100
1946. » »	14.583	112	637	16	4.220	95	3.046	103
1947. Janvier	23.000	177	450	11	6.759	152	3.612	122
» Février	17.910	138	2.802	70	6.186	138	2.873	97
» Mars	19.872	153	1.881	47	6.714	150	7.802	263
» 1er trimestre, moyenne mensuelle	20.264	156	1.711	43	6.553	147	4.495	161

SOURCES. — (1) Direction de la Production Industrielle et des Mines.
(2) Statistiques douanières.

Le Chocolat au Maroc

En 1938, l'industrie chocolatière au Maroc était peu développée : une seule usine, créée en 1935, existait, pouvant produire au maximum, et annuellement, 310 tonnes et occupant une vingtaine d'ouvriers.

Il était donc fait appel aux importations qui se chiffraient à :

360 tonnes environ pour le chocolat ordinaire,
40 » » » chocolat au lait.

La France était le principal fournisseur, pour une proportion de près de 70 % de chocolat ordinaire et pour la quasi-totalité de chocolat au lait. On estimait que la population marocaine représentait les 3/5 de cette consommation totale annuelle d'environ 700 tonnes et celle européenne, les 2/5.

D'une façon générale, comme tous les produits sucrés, le chocolat pénétrera de plus en plus dans les milieux indigènes au fur et à mesure de l'élévation du niveau de vie de ces milieux.

Ce développement de consommation est d'ailleurs à encourager, étant donné les qualités nutritives du chocolat (100 grammes - 600 calories), et pour son prix relativement peu élevé.

Sans craindre d'exagération, on peut estimer que, la vente des chocolats rendue libre, la consommation totale du Maroc sera de l'ordre de : 1.500 tonnes par an et atteindra rapidement : 1.800 tonnes.

Les nécessités de la guerre, jointes à cette perspective, expliquent le développement de l'industrie chocolatière depuis 1939. Actuellement, trois usines fonctionnent, y compris celle existant déjà en 1939. Des deux nouvelles installations, l'une, créée de toutes pièces en 1941, occupe le premier rang parmi les producteurs marocains, et des agrandissements très importants y sont en cours. La seconde résulte de la transformation, en 1940, d'une petite industrie de confiserie.

Le capital total investi dans les trois sociétés intéressées est de 12.410.000 francs, ce qui, d'ailleurs, ne traduit que très imparfaitement l'effort financier réalisé.

Les installations, toutes trois à Casablanca, occupent une superficie totale de 12.000 m2 environ.

Le personnel, autre que de direction, se répartit ainsi :

— Ingénieurs et agents de maîtrise..... 4
— Employés et ouvriers européens..... 45
— Ouvriers marocains 150

La force motrice utilisée, fournie par l'Energie Electrique du Maroc, représente 450 CV environ. Les outillages sont évidemment fonction de ces chiffres.

Les deux usines les plus importantes procèdent au moulage automatique, au démoulage réfrigéré, à la fabrication du beurre de cacao, à la conservation en locaux conditionnés. Dans la troisième, le moulage se fait à la main et le refroidissement en local ordinaire. Les locaux conditionnés (température et siccité) représentent 2.800 m3. Les compresseurs sont au nombre de 4 et fournissent 145.000 frigories.

Le retour à la liberté des échanges permettra la fabrication de chocolat au lait, avec utilisation de lait en poudre d'importation. Il est probable que cette fabrication sera importante, étant donné la préférence que la population indigène marocaine accorde, à l'exemple de toutes les populations de pays chauds, aux produits lactés.

Il ne peut être envisagé la fabrication au Maroc de lait en poudre : une usine rentable exigerait dans son rayon d'action un troupeau de 10.000 vaches laitières.

MATIÈRES PREMIÈRES

La plupart des matières premières utilisées sont des produits d'importation :

CACAO. — Les fèves de cacao font actuellement l'objet d'une répartition mondiale, étant donné leur pénurie. L'ensemble des territoires français ne dispose même pas de la totalité de sa production. La part du Maroc, fixée par la France, concerne des fèves de provenance du Cameroun, du Gabon, de la Cote d'Ivoire. Elles donnent des cacaos à goût âcre. En importations libres, les cacaos de ces origines seraient mélangés à des cacaos d'origine Madagascar et Amérique du Sud, cacaos « doux », dans la proportion de 2/3 pour les cacaos âcres et 1/3 pour les doux.

Partant d'une consommation, dans un avenir prochain, de 1.800 tonnes de chocolat, on calcule qu'il faudra importer, pour cette seule consommation et compte non tenu des exportations certaines, 1.300 tonnes de fèves. D'autre part, 200 tonnes seront nécessaires pour les besoins en « couvertures » des pâtissiers et confisseurs.

SUCRE : Le sucre granulé blanc, exclusivement utilisé, entre dans la fabrication du chocolat dans la proportion de 50 à 65 % et, dans celle des produits en poudre : très variable, mais de l'ordre de 25 à 70 %. Ce sucre est actuellement fourni par la Compagnie Sucrière Marocaine.

LE BEURRE DE CACAO est, comme indiqué plus haut, fabriqué sur place par deux usines. Cette fabrication entraîne une utilisation importante de fèves de cacao et conduit à la nécessité d'utiliser le cacao débeurré à la confection de produits pulvérulents. Ces derniers demandent, pour être vendables, une adjonction de sucre et leur écoulement est toujours délicat. Il est à peu près certain que, les échanges libres, les chocolatiers du Maroc, comme l'ont toujours fait ceux de France, ne fabriqueront pas la totalité du beurre de cacao qui leur est nécessaire, mais importeront le complément, principalement de Hollande et d'Amérique du Sud.

Les différents beurres végétaux autres que le cacao, et même la margarine, peuvent entrer dans la fabrication de produits chocolatés, d'utilisation courante en confiserie, mais n'ayant pas droit à l'appellation de **chocolat**.

LA VANILLE, qui entre dans tous les chocolats dans la proportion de 3 à 500 grammes par 100 kilogs, ne représente pas un gros tonnage. Mais c'est un produit cher (actuellement : 2.800 frs le kilog). Elle est importée en premier lieu de Madagascar, puis des Antilles et des Indes Néerlandaises. La qualité de choix est celle des Iles Bourbon.

La Cannelle remplace quelquefois la vanille, en particulier dans les chocolats spéciaux au goût espagnol.

Les **AMANDES** sont d'origine marocaine. Elles entrent pour 25 % dans les chocolats aux amandes, dont la fabrication a été reprise récemment.

Viennent enfin les **emballages** de toutes natures : papiers divers, boîtes carton, caisses bois, sachets de tissu...

Le papier aluminium est commandé en France, mais l'importation est faible, étant donné que la plus importante fabrique a été détruite et que les besoins de la Métropole sont à peine couverts. Les papiers imprimés, les cartons, les caisses bois, sont fournis par les industries locales de transformation ou fabrication. La consommation totale de papiers et cartons, pour une production de 1.800 tonnes annuellement de chocolat, serait de l'ordre de 150 à 200 tonnes, et de : 300 à 350 tonnes, dans le cas, qui peut être envisagé, où la caisse bois serait remplacée par la caisse carton.

PRODUCTIONS

Actuellement, le rationnement existant, la production totale des trois usines est de 1.200 tonnes environ de chocolat en tablettes et de 450 tonnes de produits en poudre. Le chocolat dit « couvertures », pour pâtissiers et confiseurs, devrait représenter environ le dixième de la fabrication des tablettes. Il en a été livré 40 tonnes en 1946.

Cet exposé montre que l'industrie chocolatière au Maroc tiendra prochainement une place importante dans l'économie du Pays. Elle sera susceptible non seulement

de pourvoir aux besoins de ce pays, mais encore d'exporter. Les agrandissements prévus par les usines existantes, d'une part, et la création d'une usine nouvelle, d'autre part, en font foi.

Les agrandissements prévus par l'usine principale actuelle permettront de tripler, en outillage très moderne, celui existant et de quadrupler de ce fait la production. L'usine nouvelle, en cours de construction à Fédala appartient à une Société anonyme au capital de 20 millions. Elle occupe environ 3 hectares et 3.000 m2 seront couverts. Son outillage, bien que n'étant pas neuf, actuellement encore en France, est en très bon état. Les locaux conditionnés prévus seront de 1.600 m3. Elle absorbera comme puissance électrique 200 kwa et disposera de 40.000 frigories.

Ces agrandissements et constructions nouvelles terminés la production maximum totale des usines marocaines sera de l'ordre de 10.000 tonnes.

Les exportations, indispensables étant donné cette production, sont envisagées non seulement sur l'Algérie, la Tunisie, l'A.O.F. et l'A.E.F., Tanger, mais également sur des pays éloignés tels la Suède et le Portugal avec qui des relations ont déjà été établies, l'Espagne, l'Italie et même l'Amérique.

Cuirs et Peaux

Production totale industrielle et artisanale

ANNEES	Cuirs lourds (tonnes)	Peausserie (pieds)
1938	157	4.700.000
1945	1.110	10.800.000
1946	1.447	12.750.000

Pêche Maritime

DATES	Poisson pêché (1)	DONT		
		Livré à la conserve	Consommé frais	
			dans les ports de la zone française (2)	hors des ports de la zone française
1947. Janvier	966	397	357	193
» Février	392	»	247	115
» Mars	628	»	467	131

(1) Poissons, mollusques et crustacés.
(2) Port-Lyautey, Rabat, Fédala, Casablanca, Mazagan, Safi, Mogador, Agadir.

SOURCE : Service de la Marine Marchande chérifienne.

Crin Végétal

ANNEES	TONNES
1938	72.000
1939	70.000
1940	40.000
1941	25.000
1942	18.000
1943	12.000
1944	13.000
1945	15.000
1946	22.000
1947	30.000 (probable)

Production de Textiles au Maroc

LAINE (tissus et articles divers)

ANNEES	Mètres	Articles divers
1938	300.000	150.000
1939	400.000	200.000
1940	450.000	200.000
1941	450.000	200.000
1942	400.000	150.000
1943	420.000	150.000
1944	470.000	200.000
1945	600.000	200.000
1946	840.000	300.000

N.B. — La production marocaine de laine en suint est d'environ 8.000 t. par an — 1/3 seulement en moyenne est absorbé par l'industrie textile marocaine.

COTON brut
récolté au Maroc

ANNEES	Tonnes
1939	360
1940	650
1941	1.100
1942	840
1943	1.260
1944	1.501
1945	1.918
1946	1.640

CHANVRE brut récolté
(mis en œuvre au Maroc)

ANNEES	Tonnes
1939	400
1940	600
1941	750
1942	750
1943	800
1944 (années sèches)	320
1945 (années sèches)	150
1946	700

5. - Production Artisanale

Tapis estampillés

	NOMBRE	INDICE (100 en 1939)	SURFACE (m2)	INDICE (100 en 1939)
1939. Moyenne mensuelle	1.292	100	5.017	100
1946. » »	1.560	127	7.779	153
1947. Janvier	1.390	108	5.218	104
» Février	2.369	183	10.328	206
» Mars	1.967	152	7.432	148
» Moyenne mensuelle 1er trimestre	1.909	148	7.659	153

SOURCE : Service des métiers et arts indigènes.